L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 30 JANVIER 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 30 JANVIER 1847.

NOMINATIONS WHIGS:
POUR SENATEURS
JAMES P. FRERET.
FERGUS GARDERE.
POUR REPRESENTANT DU 3me DISTRICT
RANDELL HUNT.

Avis électoral — Le sherif n'a point perdu de temps, ainsi qu'on le verra par la notice d'élection qui paraît dans nos colonnes. Les citoyens de la Nouvelle-Orléans sont convoqués pour le 10 février à venir voter pour deux sénateurs et [illegible] du troisième et cinquième district représentatif [illegible] en remplacement de MM. [illegible] et St Martin. Cette époque est assez rapprochée pour qu'on ne [illegible] pas perdre un instant. Les whigs, nous l'espérons, apporteront à cette élection toute l'ardeur qu'elle comporte.

Election Sénatoriale.

Le gouverneur a lancé sa proclamation pour ordonner l'élection, et le sherif de la paroisse vient de fixer l'époque où elle devra avoir lieu. Il ne nous reste donc plus que bien peu de temps pour nous préparer à cette épreuve véritablement importante dans le moment actuel. Nous avons déjà la chance de posséder un excellent ticket; mais il faut songer que celui des locofocos est loin d'être à dédaigner. Messieurs Reynolds et Labatut sont assurément des candidats redoutables et qui doivent commander un large vote. Il faut d'ailleurs ne pas oublier que nos adversaires ont l'habitude de se porter en masse aux polls et de voter leur ticket, quel qu'il soit, à plus forte raison le font-ils lorsque ce ticket est bon. On ne les trouve jamais négligents, ni indifférents, du moment où il s'agit d'exercer leur prérogative électorale, et sous ce rapport on doit leur reconnaître une supériorité de discipline qui a toujours été pour beaucoup dans les victoires qu'ils ont remportées.

Les whigs, avec des forces sans contredit plus grandes que les locofocos, se laissent vaincre justement parce qu'ils n'apportent point le même scrupule et la même rigueur dans l'accomplissement de leurs fonctions électorales. Ils oublient parfois que leur vote n'est pas seulement leur propriété, mais qu'il appartient aussi à leur cause, et que ne pas le donner, c'est se montrer infidèle à cette cause. Nous nous plaignons assez volontiers que nous avons de mauvaises lois et de bien médiocres législateurs, mais ce reproche, n'est-ce pas sur nous-mêmes qu'il doit retomber? En effet combien de fois n'avons-nous pas laissé, par indifférence, entrer à la législature des hommes auxquels notre vote aurait pu en défendre l'accès? Tout se tient, tout s'enchaîne en politique; et les plus petites causes ont souvent des effets importants. Ainsi, qui vous dit que l'absence de votre vote ne sera pas funeste au succès des candidats de votre parti, et par suite à votre cause elle-même?

Il y a pour tout homme attaché aux principes d'un parti, obligation morale de ne pas négliger le privilège que la loi lui accorde. Les whigs doivent se le rappeler; ils doivent se faire un devoir impérieux de voter pour les hommes qui représentent leurs doctrines; ce serait un cas de conscience que de ne pas le faire. Ils le comprendront d'autant plus facilement cette fois, que les candidats présentés à leurs suffrages réunissent toutes les conditions requises pour justifier le choix des plus difficiles. Ils n'auront donc pas la moindre hésitation, la moindre répugnance à accomplir leur devoir. Ils n'oublieront pas non plus que la meilleure manière de triompher, c'est de le vouloir. "Aide-toi, le ciel t'aidera," telle [illegible] notre devise.

Les citoyens de la troisième municipalité poursuivent avec [illegible] fermeté, et avec [illegible] la répression des délits et des crimes commis par les volontaires campés au-dessous de la ville. Ils ont tenu hier soir une assemblée, dans laquelle ils ont adopté de sages et énergiques résolutions que l'on trouvera dans le procès verbal publié plus loin. Cette manifestation ne peut manquer d'être entendue par qui de droit, et nous espérons qu'elle aura pour effet, non seulement de faire rentrer les volontaires dans [illegible], mais encore d'obtenir la punition exemplaire de ceux d'entre eux qui se sont rendus coupables de crimes horribles.

A une nombreuse assemblée des habitants de la troisième Municipalité tenue ce jour le 29 janvier 1847, au [illegible] de M. Kelber, près de la presse à coton [illegible], M. J. F. Canonge, comme président, et MM. Wm Debuys, Gachet de Lisle, Théophile Wiltz, Desormes Veaux, Wm Suzeneau, Georges Legendre et Pierre Soulé [illegible] vice-présidents, et MM. J. R. Vienne et J. B. Sorapuru comme secrétaires.

Le président ayant expliqué le but de cette assemblée, dans un discours plein de chaleur,

M. Deletra fait la motion que le président nomme un comité de trois membres, pour présenter ses résolutions à l'assemblée expressives de leur sentiment.

Le président nomme MM. L. Deletra, Sévère Wiltz et F. Flanders membres de ce comité.

Après quelques minutes de recès, le comité par son chairman M. Deletra, fait le rapport suivant qui a été unanimement adopté par l'assemblée.

Attendu les nombreux attentats commis depuis quelques semaines par les volontaires campés dans le bas de la ville, et attendu que jusqu'à ce jour les autorités n'ont rien fait pour mettre un terme à leurs infâmes déprédations, les habitants du 3me district de la 3me municipalité, afin, tout à la fois, de satisfaire à ce que réclame l'indignation publique et prévenir l'effusion de sang que l'effervescence générale rend imminente, ont résolu ce qui suit:

1o—Qu'un comité de six membres soit nommé, chargé de faire diligence à l'effet de trouver les témoins capables d'identifier les auteurs de différents méfaits commis par des volontaires, et que ce comité fasse ses efforts pour qu'une plainte officielle soit portée devant le recorder ou un juge de paix touchant ces différens attentats, de manière que des poursuites judiciaires puissent [illegible] commencer.

2o—Que ce dit comité se rende auprès du gouverneur et l'informe que tous les habitants de la 3me municipalité sont en état de porter les armes, se mettent à sa disposition et sont prêts à répondre au premier appel qui leur sera fait, pour assister les officiers de police ou de justice dans les recherches qu'ils auront à faire pour découvrir et arrêter dans le camp les auteurs de ces crimes.

3o—Résolu que le gouverneur soit prié d'user de son influence personnelle, soit auprès du général Brooks, soit auprès des officiers inférieurs, pour que les volontaires soient désarmés et que les officiers de justice aient un libre accès au camp des volontaires lorsque commenceront les recherches nécessaires à l'appréhension des coupables.

4o—Résolu que cette assemblée est ajournée à lundi prochain, premier de février, à 6 1/2 heures du soir, pour avoir à connaître le résultat des précédentes résolutions.

5o—Résolu que le sus dit comité soit invité à se rendre auprès de son Excellence le gouverneur, et réclamer de lui comme premier magistrat de l'Etat, de prendre les mesures nécessaires à l'effet d'empêcher qu'à l'avenir aucune troupe de volontaires ne soit logée de manière à pouvoir troubler les citoyens de cet Etat.

6o—Résolu que les remerciements de cette assemblée soient adressés à M. Kelbert pour l'usage de sa salle.

7o—Résolu que ces résolutions et le préambule soient publiés dans les journaux patriotes du pays.

L. DELETRA, président.
P. S. WILTZ,
BENJ. F. FLANDERS.

Les personnes suivantes ont été nommées de ce comité, MM. Wm Debuys, Pierre Suzeneau, Sevère Wiltz, F. Flanders, S. Holden, Gachet D-Lisle, et sur motion le président a été adjoint au comité.

Et sur motion, l'assemblée s'est ajournée à lundi prochain dans le même lieu à 6 1/2 heures.

(Signé,) J. F. CANONGE, Président.
J. B. SORAPURU, J. R. VIENNE, Secrétaires.

La malencontreuse discussion qui s'est engagée au congrès entre les locofocos du Nord et ceux du Sud à propos de l'esclavage, est l'un des plus tristes incidens qui aient encore signalé les séances du congrès; et elle se prolonge avec une persistance qui ne peut manquer d'être funeste aux véritables intérêts de l'Union. Il serait fort à souhaiter que nos représentants eussent la sagesse de mettre de côté une question aussi brûlante, une question dont le seul effet est de ranimer des germes de discorde que chacun devrait travailler à étouffer. Cette discussion est d'autant plus déplacée qu'elle est survenue à propos d'une question à laquelle elle ne se rattachait pas le moins du monde, celle de l'organisation d'un gouvernement territorial dans l'Orégon; et qu'elle se continue à propos d'une autre question qui nous semble fort prématurée: celle de l'annexion de certaines provinces du Mexique. Nos législateurs jouent un peu le rôle des chasseurs qui vendent la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Ils tueront l'ours, nous le croyons; mais il serait de bon goût d'attendre jusque-là, pour savoir ce que l'on fera de sa peau.

Les nouvelles de l'*Hibernia* sont-elles en ville? Telle est la question que nous avons essayé de résoudre hier sans y parvenir. Notre impression est qu'elles devaient être entre les mains de quelques spéculateurs, mais personne n'en avait la preuve certaine; personne ne les avait vues. Toutefois le marché au coton et le marché aux provisions se sont comportés de façon à faire croire à leur existence. Les détenteurs de coton tenaient leurs prix toujours fort élevés, et les seuls qui se soient dessaisis, sont ceux sans doute que pressait quelque nécessité. On cite peu de ventes considérables. Les acheteurs cependant ne manquaient point. Les opérations sur les céréales qui avaient été fort calmes pendant la matinée, ont pris dans la journée une activité extraordinaire, et une forte hausse s'est manifestée. Ce double indice, nous le répétons, nous semble singulièrement significatif.

Température.—Les plus brusques révolutions s'opèrent dans notre atmosphère; mercredi le temps se remet au beau et semble nous promettre quelques jours d'un froid sec; mais pst! la girouette tourne, et nous voilà jeudi dans la pluie; mais une pluie comme on en voit peu, comme on n'en voit guères, on pourrait même ajouter, comme on n'en a jamais vu! Un véritable déluge, pour tout dire en un mot. Dix minutes après qu'elle eût commencé, cette pluie avait fait déborder les ruisseaux, et l'eau venait battre les murs de chaque côté des deux trottoirs, et les cours des maisons au niveau de la rue étaient transformées en étangs. Il a fallu plus d'une heure pour rétablir un peu la circulation sur les banquettes. Mais ce cataclysme a passé aussi vite qu'il était venu; hier, vendredi, le ciel était nettoyé, les nuages avaient disparu, le soleil brillait, et la ville se séchait, peut-être pour se mouiller encore aujourd'hui ou demain.

La malle du Nord a manqué hier au-delà de Savannah. Il y a longtemps que nous n'avions entendu parler de cette station; et il était urgent de la rappeler à notre mémoire, d'autant que la malle nous apportait probablement quelques nouvelles de l'*Hibernia*.

Théâtre d'Orléans.

Les Mousquetaires de la Reine.—Malgré l'épouvantable ondée qui est venue fondre sur nous jeudi soir, un public d'élite s'était rassemblé à la salle d'Orléans pour y applaudir le nouvel opéra d'Halévy. Des dames en assez grand nombre avaient eu le courage de braver la colère du ciel; elles ont été bien récompensées de leur intrépidité, car l'opéra est charmant et le succès a été des plus complets. Du reste, ceux et celles qui n'ont pas été aussi braves, pourront se dédommager ce soir, car les *Mousquetaires* font en effet leur seconde apparition.

Mlle Blangy. — Ce ne sont pas encore les journaux de la Havane qui nous donneront des nouvelles de la charmante danseuse. Elle nous reste quelques jours de plus; elle a contracté un nouvel engagement avec le théâtre américain. C'est une bonne fortune d'autant plus précieuse qu'on n'y comptait plus.

Brésil.—Il est plus que probable que les difficultés survenues entre le gouvernement brésilien et le ministre américain se sont terminées à l'amiable. En effet, la frégate *Columbia*, à bord de laquelle se trouve le commodore Rousseau, a quitté Rio Janeiro le 1er décembre, pour se rendre à l'embouchure du Rio de la Plata. Le *Bainbridge* devait prendre la même route quelques jours plus tard. Si le différend n'eut pas été apaisé, évidemment l'escadre n'eut pas quitté Rio Janeiro.

Portugal. — Notre confrère le *Commercial Times* a donné hier quelques nouvelles d'Europe qu'il a reçues par la voie de la Jamaïque. Le seul fait qu'elles nous apprennent, c'est celui d'une insurrection miguéliste qui a éclaté dans le nord du Portugal. Le général Mc Donnell est parvenu à réunir trois mille hommes à Braga, et il a proclamé Don Miguel. Cela va être un embarras et un danger de plus pour le gouvernement de la Reine.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Chambre des Représentants — *Vendredi, 29 janvier* 1847. — La Chambre se réunit à 11 heures. M. Farrar occupe le fauteuil. Soixante quatre membres sont présents.

L'orateur soumet à la Chambre deux rapports, l'un du bureau de circulation, qui est référé au comité des finances; l'autre de l'ingénieur de l'Est, qui est référé au comité des améliorations intérieures.

M. Smart présente une pétition de plusieurs habitants des paroisses Sabine, Calcasieu et Rapides, qui réclament la création d'une nouvelle paroisse à laquelle serait donné le nom de "Walker." — Référé au comité des affaires paroissiales.

M. Drew présente une résolution enjoignant au comité des améliorations intérieures de rapporter un bill pour l'amélioration du Bayou Grand Coteau. La résolution passe.

M. McVea présente un mémoire de plusieurs membres du barreau d'Est-Feliciana au sujet des accusations portées contre le juge Boyd.—Référé au comité chargé de l'enquête.

On annonce la présentation prochaine d'un projet de loi pour faciliter la perception des taxes de paroisse et d'Etat.

M. Sandidge, du comité des affaires paroissiales, rapporte un acte pour l'incorporation du village de Columbia, dans la paroisse Caldwell.—L'acte subit une première lecture.

M. Smith propose d'autoriser le comité chargé d'une enquête au sujet des violences exercées par quelques volontaires, à citer devant lui les personnes qu'il croira nécessaires.—Cette proposition est adoptée.

M. Duval annonce qu'il présentera un bill pour améliorer le bayou Barthélemy.

M. Jones annonce qu'il présentera un acte pour créer un collecteur spécial des taxes sur les drays et sur les professions, pour la paroisse Jefferson.

M. Donald annonce qu'il introduira un bill pour améliorer la Rivière Rouge.

M. Smith introduit un acte pour pourvoir à la vente des terres dont le produit est affecté à l'entretien des écoles publiques. Le bill est lu deux fois et référé au comité de l'instruction publique. La chambre en ordonne, en outre, l'impression. (Nous renvoyons le lecteur, pour les détails du projet de loi, à notre partie anglaise).

On passe ensuite à la prise en considération de deux rapports du comité judiciaire (rapport de la majorité et rapport de la minorité), sur le taux de l'intérêt légal et conventionnel.—Après un assez long débat, le bill, sur motion de M. Ogden, d'Orléans, est mis à l'ordre spécial du jour, pour mercredi prochain.

La chambre s'occupe ensuite des résolutions de M. Keily, pour introduire certains amendemens dans la nouvelle constitution. Ce dernier membre fait un long discours, qu'interrompt la proposition de lever la séance. La chambre s'ajourne à lundi matin.

Sénat.—Le sénat se réunit conformément à l'ajournement. M. Felix Garcia, président par intérim, occupe le fauteuil.

Plusieurs bills d'une nature locale subissent leur 2me lecture.

L'acte pour égaliser la représentation dans les conseils municipaux de la Nouvelle-Orléans, et l'acte pour établir une université sont pris en considération et passent. Le bill de l'Université a été présenté l'année dernière à la chambre des représentants par M. Farrar, et le sénat ne lui a fait subir que de légers amendements. Le nom de "Régens," par exemple, est changé en celui de "administrateurs," et le nombre de ces derniers est réduit à treize. Les administrateurs de l'Université seront nommés par le gouverneur avec l'avis et le consentement du sénat. Le gouverneur, le maire de la ville et le président de la cour suprême seront *ex-officio* administrateurs.

Le sénat siège ensuite à huis-clos, puis s'ajourne.

Bill de l'Emprunt.—Le bill qui autorise l'émission de bons du trésor et un emprunt jusqu'à concurrence de $23,000,000 et dont la discussion ne tardera sans doute point à commencer à la Chambre des représentants au Congrès, contient les dispositions suivantes:

Il autorise le secrétaire du trésor, sous la direction du Président, à émettre des bons du trésor tels que bon lui semblera, pourvu qu'ils ne soient pas inférieurs à $50, et qu'ils ne portent pas intérêt à plus de 6 0/0 par an. Le total de ces bons ne devra pas dépasser $23,000,000, et ils pourront être rachetés en un an ou deux, suivant ce que le secrétaire du trésor jugera le plus convenable. Ils seront donnés en paiement à tous les créanciers publics qui voudront les recevoir au pair, et seront acceptés par le gouvernement, pour l'acquit de tous droits, soit pour douane, pour achat de terres publiques ou tout autre versement à faire au trésor. Au fur et à mesure que les bons seront donnés en paiement au trésor, on en pourra émettre de nouveaux à leur place, et le privilège d'émettre à nouveau les 5 millions autorisés par l'acte du mois de juillet dernier est étendu à deux années. Le secrétaire du trésor est autorisé à faire tout emprunt temporaire que les circonstances exigeront, et à engager les bons autorisés par le bill en garantie de ces emprunts temporaires. Il est également autorisé à emprunter de l'argent à un taux n'excédant pas 6 0/0 par an, et à émettre des billets y correspondant, remboursables en 1867, et pouvant être transférés sur les livres du trésor, au lieu d'un semblable montant de bons du trésor; mais la somme réunie des bons et de l'emprunt, ne pourra jamais dépasser $23 millions piastres.

Les porteurs de bons du trésor, quels qu'ils soient, ceux issus tout aussi bien que ceux à émettre, ont le privilège, en tous temps, pendant deux ans, de les convertir en titres de la dette publique, portant intérêt à 6 pour 0/0 et remboursables en 1867.

Mais la clause la plus importante de ce bill est celle qui dispose que les terres publiques sont données en garantie du paiement de l'intérêt et du capital des bons du trésor ou de l'emprunt; et qu'enjoint au secrétaire du trésor de faire, à cet effet, un compte spécial des produits de ces terres et de l'appliquer à cet usage, à partir du 1er janvier 1848. L'intérêt devra être payé d'abord, et s'il reste de l'excédant, on l'emploiera au rachat des bons ou de l'emprunt, au pair.

Chronique Locale.

Première Cour de District.—James Hughes a été hier mis en jugement, sous l'accusation d'avoir pénétré dans une boutique, dans l'intention d'y commettre un vol, et a été trouvé coupable.

Luke Shea, mis en jugement d'un semblable délit, a été acquitté.

Henry Smith a été trouvé coupable par le jury, de vol.

Les prisonniers suivants ont assisté à la lecture de leur acte d'accusation, et ont plaidé coupables:—P. Effren, N. Purse et Thomas Muller. Les trois prisonniers suivant ont aussi assisté à la lecture de leur acte d'accusation, et se sont déclarés innocents:—Elizabeth Jordon, f. d. c. l, Thomas Casey et Henry Smith.

La Cour s'occupera ce matin des affaires suivantes: Block C. Deason, accusé de faux, James Monteilh, accusé de détournements de fonds, et Dénis Billeen, accusé d'homicide.

Cinquième Cour de District.—Cette cour s'est occupée depuis deux jours d'une affaire importante de fraude, intentée par M. Bonis contre M. Ibos. Ce dernier est accusé d'avoir, peu avant sa faillite, retenu une partie de ses fonds et mis à couvert la plupart de ses biens, et d'avoir porté sur son bilan des créanciers qui n'en étaient pas. Cette cause a paru provoquer quelque intérêt parmi le commerce français de notre ville. Les plaidoiries ont été closes très-avant dans la soirée. MM. Dufour et Pépin représentaient M. Bonis, et M. Roselius paraissait pour M. Ibos. A une heure très avancée de la nuit, le jury n'avait pas encore donné aucun verdict.

Cour de District des Etats-Unis.—Cette cour était encore hier occupée de l'affaire de P. D. Newcomb, accusé de nouveau de faux. A une heure très avancée de la nuit, les argumens des avocats n'étaient pas encore terminés.

Le Conseil général se réunit ce soir. Cette réunion a été convoquée par le maire, à l'effet de nommer des commissaires d'élection, pour l'élection de sénateur qui doit avoir lieu sous peu.

Le comité spécial, nommé par la Législature pour faire une enquête au sujet des indignes violences exercées par quelques volontaires, se réunira ce matin, à 10 heures, dans le local de la Chambre des Représentans, pour procéder à une rigoureuse investigation.

Vol.—La police de la 2me municipalité a arrêté hier le nommé John Glenn, prévenu d'avoir commis un vol de sept mille piastres, à Corpus Christi (Texas), au préjudice du capitaine Black. L'instruction de l'affaire aura probablement lieu ce matin devant le recorder Baldwin.

Arrestation.—La police de la 1re municipalité a arrêté hier le nommé John Campbell, prévenu d'avoir mis en circulation un faux billet de $100; et aussi d'avoir pris part à un vol commis par un autre individu, que la police n'a pas encore arrêté; Campbell sera examiné ce matin devant le recorder Génois.

Expédition de Californie.—Les navires qui portent le régiment de volontaires Californiens du colonel Stevenson, et qui étaient partis de New-York le 26 septembre, sont entrés à Rio Janeiro, ainsi que nous l'avons annoncé avant hier, après une traversée de 51 à 56 jours. Il ne sont point arrivés ensemble, mais à peu de distance l'un de l'autre. Dès le second jour de mer, la flotille avait cessé de naviguer de conserve, et bien que plusieurs fois les bâtiments se soient retrouvés à portée de signaux, elle ne s'est vue réunie de nouveau qu'en arrivant au Brésil. Tout a été du reste à merveille, et une seule mort est venue attrister cette navigation. En revanche, on a eu plusieurs naissances à enregistrer. A bord du *Thomas H. Perkins*, sur six femmes embarquées, deux sont accouchées, et deux autres se trouvent dans une situation intéressante; cela promet pour la future colonisation de la Californie. Le premier de ces enfants nés en mer est une fille qui a reçu les prénoms, beaucoup plus politiques que chrétiens ce: *Alta California*; et nous avons dit comment ce baptême a été célébré à Rio même.

Le 3 novembre, jour où les élections avaient lieu à New-York, les passagers du *Perkins* ont voulu avoir aussi leur simulacre d'élection. En conséquence on a ouvert le poll pour la nomination d'un gouverneur. Les candidats étaient naturellement MM. Young et Silas Wright. Ce dernier a été élu à une majorité de 32 voix. C'est toujours une fiche de consolation.

A bord de ce même navire, on a fondé, pour charmer les loisirs de la traversée, un journal manuscrit intitulé le *Californien* paraissant toutes les semaines. C'est là, avec les élections pour rire dont nous venons de parler, un trait parfaitement caractéristique des mœurs américaines.

P. S. Nous avons reçu directement quelques nouvelles des navires de cette expédition. D'après le rapport du capitaine Boyer, le *Loo-Choo*, le *Thomas H. Perkins* et le *Susan Drew*, ont dû partir le 1er décembre de Rio, sous l'escorte de la corvette des Etats-Unis *Preble*. Officiers, équipages et émigrans étaient tous en excellent état de santé.

Le Yankee Doodle.—Nous avons reçu le dernier numéro du *Yankee Doodle*, le Charivari américain, il contient deux excellentes caricatures; l'une d'elles, spirituelle parodie du célèbre tableau de Huntington, le *Rêve de Miséricorde*, nous représente assez fidèlement le ministre de la guerre, M. Marcy, en proie au terrible cauchemar que lui cause la nécessité de poursuivre activement la guerre, en présence des difficultés suscitées par le Congrès.

L'autre est empreinte d'un cachet de vérité politique qu'on ne saurait méconnaître. Santa-Anna et le général Taylor, dont l'artiste a, par parenthèse, fait deux bien vilains magots, se disputent des noix de coco, sur lesquelles sont inscrits les noms des villes mexicaines prises ou à prendre. Le général Taylor a, mains déjà, Matamoros, Monterey et Saltillo; reste, du côté de Santa-Anna, San-Luis-Potosi et Vera-Cruz. Le général américain se dispose à s'emparer de San-Luis-Potosi, et Santa-Anna, armé d'un pistolet qu'il dirige contre lui, le laisse faire en lui disant: "Prenez toujours; M. Polk et moi, nous ferons le compte. Ne craignez pas mon pistolet; Almonte a mouillé l'amorce. Mais il me faut sauver les apparences."

Il pourrait bien y avoir beaucoup de vérité dans cette manière d'envisager la question du Mexique.

Le brick *Virginia*, parti de Jacksonville (Floride) avec un chargement de bois qu'il allait porter à la Martinique, a fait une voie d'eau après six jours de mer, puis est allé se jeter le 24 décembre sur les Cayes. Il est complètement perdu, mais la cargaison a pu être transportée aux Iles Turques. Le capitaine Griffith et l'équipage du *Virginia* sont arrivés hier dans notre port, à bord de la goëlette *J. Grandon*.

Le brick français *Jane*, allant de la Nouvelle-Ecosse à la Havane, s'était échoué également aux Cayes deux jours avant, 22 décembre. Une partie seulement de la cargaison, consistant en poisson, a pu être sauvée, mais endommagée. Le capitaine et l'équipage sont sains et saufs.

M. de Tocqueville, l'auteur de la *Démocratie aux Etats-Unis*, vient de faire paraître un ouvrage qui paraît aussi destiné à un certain succès. C'est une histoire philosophique du règne de Louis XV. Le but de ce livre est de faire ressortir aux yeux du lecteur l'influence de cette époque sur les événements subséquents. On y voit l'esprit d'innovation et le goût de l'indépendance naître et grandir peu à peu. Ce point de vue développé avec impartialité, sans exception de castes ni de personnes, est nouveau et digne d'intérêt. On remarque dans ce livre un chapitre très-curieux sur le partage de la Pologne.

Poudre coton.—Les Yankees ne pouvaient pas rester en arrière des Philadelphiens. Une compagnie s'est formée à Boston pour la fabrication de la poudre coton, et sollicite un acte d'incorporation de la législature du Massachusetts.

L'épée de Washington au Mexique—Parmi les lieutenants appartenant au régiment de volontaires Virginiens, qui a pris le nom de Jefferson, se trouve un jeune homme qui s'appelle Lawrence K. Washington. C'est, à ce qu'il paraît, un descendant du père de la patrie, et il porte, dit-on, une épée qui a appartenu à son ancêtre. Il faut qu'il s'en serve noblement.

Bigamie.—Charles Rynd fait ses affaires à New-York, mais il a femme et domicile à Elizabethown. A New-York, la plus grande partie du jour, il ne pouvait goûter qu'à de rares intervalles les charmes de son intérieur; l'idée lui vint, pour parer à cet inconvénient, de prendre deux femmes à la fois, l'une pour la ville, l'autre pour la campagne; aussi, sans égard pour son premier mariage, a-t-il, tout récemment, épousé miss T. Maria Landon, jeune et jolie citadine. Le calcul était bon, mais le chef de la police, par contradiction sans doute, n'y a pas trouvé son compte, et Rynd est aux Tombes attendant son jugement.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE NO 1.
Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1847.

Le Conseil devait se réunir ce jour, conformément à l'ajournement. Une demi-heure après l'heure fixée pour la réunion, les membres présents furent:

L'honorable Jh. Génois, recorder; MM. les aldermen, A. Derbes et E. Giquel.

Faute de quorum le Conseil s'est ajourné à lundi prochain, 1er février à 5 heures P. M.

Jh. REYNES, Secrétaire.

M. l'Editeur:

Veuillez annoncer que M. Charles Forstall est candidat pour la place de représentant du 5me district représentatif, en remplacement de M. L. St. Martin, démissionnaire, et qu'il sera soutenu par Tous ses amis.

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Le 29 janvier 1847.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $5 00 par baril; conformément au tarif, les boulangers donneront 35 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 1er de février. Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, devront peser vingt-cinq pour cent en sus, c'est à dire 43 onces 3/4.

30 jan A D CROSSMAN, Maire

FEUILLETON.

HENRIETTE.

(Voir l'*Abeille*, depuis le 18.)

XIV.

Rien n'est pénible comme de revoir les mêmes lieux avec des sentiments différens. L'immobilité de la nature, comparée à l'incertitude de notre existence, en constate la fragilité et donne un élan de plus aux aiguillons de la douleur. L'automne n'était pas encore assez avancé pour avoir altéré la beauté de la Suisse. Ce pays qu'elle avait vu à travers le prisme de la félicité, et le charme de l'espoir, Henriette le parcourut de nouveau, portant partout en son cœur ce pauvre bonheur mort pour ne plus renaître. Tandis que Frédéric comptait les souvenirs, elle comptait les regrets, et il lui fallait cacher le mal qui la rongeait. Son extérieur était à peu près tel qu'autrefois; seulement une pâleur habituelle avait remplacé l'éclat de ses joues, et la moindre émotion la faisait rougir comme rougissent les malades que de longues souffrances ont privés de leurs forces. Le matin aussi, un léger tressaillement agitait ses mains. Elle suivait avec une espérance cruelle ces symptômes funestes, tout en s'occupant de les dérober à Frédéric; mais rien ne pouvait tromper son amour.

Il la pressait de questions et n'en obtenait aucun aveu. Elle l'assurait qu'elle ne souffrait pas; elle éprouvait un peu de faiblesse, voilà tout. En même temps, une vive rougeur se répandait sur ses traits, et ses yeux s'arrêtaient sur lui avec une ardente tendresse, comme si elle eût voulu retenir par le regard le bien qui allait lui échapper. Ce qu'elle ne pouvait seulement réussir à feindre, c'était cette gaieté si facile autrefois, désormais envolée. Elle était tendre, douce et sereine; elle souriait encore, mais elle ne riait plus. Frédéric lui-même était devenu plus grave, en sorte qu'il crut que les mêmes pensées, en le préoccupant, avaient changé leur apparence à tous deux.—Nous sommes toujours des amans, disait-il, mais nous ne sommes plus des enfans, et bientôt nous serons des époux.—Puis il formait mille plans, bâtissait mille projets. Henriette l'écoutait et dévorait ses larmes. Ses projets à elle étaient arrêtés aussi; mais, pauvre enfant, quelle différence, et qu'elle était loin désormais de cette communauté de pensées qui l'avait rendue si heureuse! Elle s'était imposé la loi de ne rien dire à Frédéric avant d'être au but de leur voyage; elle voulait, pour ainsi dire, le remettre aux mains de sa tante et trouver en elle un secours indispensable pour accomplir la rude tâche qu'elle s'était imposée.

Ils touchèrent enfin la frontière d'Allemagne; là, une nouvelle émotion plus poignante que toutes les autres l'attendait. Ils s'arrêtèrent dans un village où ils avaient séjourné à leur premier passage, séduits par la beauté du lieu.

C'était une étroite vallée qu'arrosait un ruisseau d'argent; son eau limpide se perdait sur le velours des prairies, après avoir décrit d'innombrables détours, des ormes et des chênes en ombrageaient les bords, peuplés aussi de fougères et de roseaux. Le village était situé au pied d'une montagne assez escarpée que dominaient les ruines d'un château-fort. C'est de ce sommet qu'Henriette et Frédéric avaient remarqué la jolie apparence de cette bourgade. Appuyés sur un pan de mur couvert de lierres blancs et bleus, ils avaient long-temps regardé au-dessous d'eux ce village où tout semblait une miniature de la vie: les maisons étroites et peu élevées, les fenêtres peu larges, les toits pointus, couverts d'ardoises, les façades peintes en rose. Un petit pont traversait le petit ruisseau, vus de cette hauteur, les objets paraissaient proportionnés à l'étroite enceinte du vallon. Ils s'étaient divertis comme deux enfants à observer de petits bœufs attelés à un petit chariot et suivant lentement un chemin plein de détours. Ils avaient vu enfin un petit monde où ils eussent volontiers borné leurs pas et resserré leur bonheur.

Descendus au village, de braves paysans leur avaient offert une cordiale hospitalité, et loin de perdre une illusion, ils avaient gagné un agréable souvenir. Ce fut Henriette qui voulut revoir l'endroit et s'arrêter au même logis. A mesure qu'elle approchait du terme fixé, elle cherchait à prolonger les derniers moments de cette présence chérie et à s'entourer de ses moindres traces, désormais son seul héritage.

Ils trouvèrent leurs hôtes dans la joie; leur fille se mariait le lendemain. Ils se félicitèrent tant d'avoir la jeune dame, comme ils disaient, pour témoin de la cérémonie, qu'il ne lui fut possible de les refuser. Il faisait encore assez de jour; Frédéric et Henriette gravirent la montagne et contemplèrent de nouveau la vallée et le village à leurs pieds. L'air était plus frais que les soirs précédens, quelques feuilles tombaient détachées par le vent, et le soleil se couchait dans les nuages. Henriette frissonnait. Frédéric cependant la pressait vainement de descendre, avec une tristesse avide que rien, à l'extérieur, ne trahissait, elle savourait le charme mélancolique de cette heure plus douce que la joie et les agitations [illegible] les apprêts qui se faisaient en bas. Elle descendit enfin, mais tout le tableau restait dans son esprit, et elle se complaisait à le revoir comme une image de sa vie, des ruines, un soleil disparu, et des feuilles sèches dispersées par le vent!...

Le lendemain eut lieu la noce champêtre. La fiancée avait la beauté que donnent la jeunesse et le contentement; sous le calme de son maintien, le jeune homme laissait percer l'amour qu'il éprouvait. Les vieux parens ne dissimulaient pas leur joie: elle était avec franchise et par de douces maximes. La cérémonie de l'union fut touchante, comme le sont toutes les institutions religieuses quand les hommes ne les ont pas gâtées. Dans cette tranquille vallée, au milieu de ce petit nombre d'habitans, loin des mauvais faux de la vie et de la curiosité des indifférens, le mariage apparut sous son véritable jour, c'est-à-dire comme la chaste union destinée à former la famille et à échanger la fidélité de deux âmes vraiment éprises. Frédéric se sentit ému au spectacle de ce bonheur qui devait bientôt être le sien. Henriette pria avec ferveur et sans envie pour ces heureux que Dieu et les hommes bénissaient également; mais une secrète torture brisait son cœur. La pauvre enfant avait passé une partie de la nuit à pleurer; c'était ainsi qu'elle vivait depuis quelque temps, et que, trouvant un peu de liberté dans l'obscurité de la nuit, elle soulageait son chagrin et reprenait des forces pour le lendemain. Il y avait quelque chose d'enfantin et de profondément touchant dans l'expression de sa douleur et dans son attitude. Assise sur son lit, vêtue de blanc, comme on peint les anges, ses cheveux entourant sa tête d'une couronne d'or, elle levait les yeux vers le ciel et pleurait silencieusement. Chagrin sans bruit, larmes muettes, que Dieu seul devait voir et compter!

A la grâce des bénédictions sacrées succédèrent les jeux et les réjouissances. Sous les arbres d'une ferme, à quelque distance du village, un grand repas était préparé. Des musiciens champêtres sonnaient les airs du pays et bientôt les danses commencèrent. Henriette voulut alors se retirer, mais elle chercha vainement Frédéric; il avait disparu depuis quelques instans. Tout à coup elle le vit accourir tenant à la main un bouquet qu'il avait été cueillir lui-même: il l'avait formé de fleurs sauvages et de quelques branches d'héliotrope, sa fleur de prédilection, que la fermière lui avait données. Henriette le remercia de son attention.

—Ce n'est pas tout, lui dit-il, regarde bien, chère Henriette; j'ai voulu que ce bouquet fut un présage de celui que je te donnerai bientôt: vois! la mariée a détaché quelques fleurs du sien pour me les offrir.—Et il lui montrait au milieu quelques boutons d'oranger mêlés aux fleurs naturelles. A partir de ce moment, Henriette sentit décliner son courage. La nuit était venue; les danses se prolongeraient, prétextant leur départ du lendemain, elle décida Frédéric à rentrer.

Leur retour se fit en suivant les bords du petit ruisseau argenté et à la clarté douteuse de la lune. Il leur fallut traverser un massif de bois: les mille bruits mystérieux de la nuit s'entendaient sous le feuillage; l'étroit sentier où ils marchaient leur faisait à chaque instant effleurer les branches des châtaigniers. Parfois un frôlement d'ailes annonçait un oiseau en retard qui regagnait son nid, la rainette élevait, à intervalles égaux, sa note mélancolique. La fraîcheur des bois, ces bruits qui rendent le silence pour ainsi dire sensible, portaient au cœur d'Henriette une émotion croissante. Elle sentait ses genoux faiblir et serrait convulsivement contre son sein le bras de Frédéric. Arrivée à une clairière où la lune éclairait son visage, elle le contempla avec tendresse, et, se jetant dans ses bras,—n'est-ce pas, lui dit-elle d'une voix suppliante, que tu n'oublieras jamais ton Henriette? N'est-ce pas que jamais personne ne t'aimera comme elle?

Frédéric était trop loin de la vérité pour comprendre.

—Quoi! dit-il en la serrant contre son cœur, deviendrais-tu jalouse?

Quand ils furent rentrés, elle mit avec soin son bouquet dans un vase; mais les boutons d'oranger n'y étaient plus. Avec ses illusions s'étaient enfuis ses rêves de réhabilitation. Elle n'était plus l'amante pleine de confiance et d'espoir; elle était redevenue la pauvre fille séduite et malheureuse. Ces fleurs symboles de pureté et d'union, lui faisaient mal; elle s'en jugeait indigne, et elle les avait tristement détachées et semées une à une sur la route.

XV.

Ils ne s'arrêtèrent plus que lorsqu'ils furent seulement à une journée d'Heidelberg. Ils descendirent à la même auberge où Frédéric avait retrouvé Henriette, alors qu'elle fuyait son amour et sa propre faiblesse. Tous deux la reconnurent, mais avec des sentimens différens. C'était le terme du voyage; c'était aussi la fin des forces d'Henriette. Elle avait hâte de rejeter la dissimulation qu'elle s'était imposée, et de jouir, pour ainsi dire, de la liberté de ses larmes. Le lendemain, Frédéric devait partir pour Manheim, où sa tante l'attendait, tandis que Henriette irait s'établir à Heidelberg. Le soir, il lui répétait tous les plans du bonheur qui allait bientôt les réunir. Elle lui ferma la bouche avec la main; puis, se jetant à ses genoux, elle lui dit: — Frédéric, doutes-tu de mon amour?

— Moi! s'écria-t-il avec étonnement. Que signifie?...

—Oh! je voudrais mourir! dit-elle en sanglotant.

—Qu'as-tu? Au nom du ciel! réponds-moi.

Henriette avait appuyé sa tête sur les genoux de Frédéric; elle fit un effort pour répondre, mais il lui fut impossible de parler. Il la regardait avec anxiété, pressentant un malheur, mais ne pouvant deviner lequel. Il voulut la relever.

—Non, non! murmura-t-elle; à tes genoux, jusqu'à ce que tu m'aies pardonné.

—Songerais-tu donc encore au passé? demanda Frédéric avec une lueur d'espoir.

—Le passé! oui, maintenant je me le rappelle, car tu me l'avais fait oublier; mais ce n'est pas le passé, c'est l'avenir...

—L'avenir! mais il est heureux, mais il nous promet notre union pour toujours!...

—Cher Frédéric, tu te trompes; il faut nous séparer.

—Nous séparer! Qu'as-tu dit? Ce n'est pas sérieux, n'est-ce pas! pourtant ces pleurs, cette pâleur....

Elle lui tendit la lettre de sa tante. Alors il comprit tout. Mille souvenirs de la tristesse d'Henriette se présentèrent à son esprit; mais l'idée d'une séparation était si éloignée de lui, qu'il ne pouvait l'admettre. Il éprouva une horrible angoisse; cependant il lui dit en s'efforçant de sourire:

— Eh bien! chère Henriette, ma tante devait peut-être parler comme elle l'a fait; mais tout est-il perdu pour cela? Elle est bonne, elle m'aime, et quand elle verra qu'elle me rendrait éternellement malheureux, elle ne voudra plus....

— Mais c'est moi qui le veux maintenant; ne vois-tu pas, dit-elle plus bas, que c'est moi qui le veux?

Il se leva d'un mouvement brusque et la regarda avec colère; mais elle continua d'étreindre ses genoux et lui dit: — Oh! ne me repousse pas! Pardonne! pardonne-moi! Je t'aime tant! et cependant il le faut, je sens qu'il le faut, répéta-t-elle en reprenant un peu de force dans le mérite de son action.

Frédéric la repoussa encore et lui répondit:— Tu m'aimes, et c'est toi qui me quittes, toi, pour qui j'aurais tout sacrifié! famille, biens, avenir....

— Ah! voilà ce que je ne veux pas!

— Mais puisque je le veux, moi; puisque, sans toi, ma vie est perdue!

Il s'interrompit, se rapprocha d'elle, et la couvrant tout à coup de caresses:

—Non, n'est-ce pas! tu ne le pourrais pas? De grâce, rétracte ce que tu viens de dire. Un mot: je te croirai si vite!

Elle lui jeta ses bras autour de son cou, mais elle lui déclara que sa résolution était irrévocable. Alors il écarta violemment ses mains qui voulaient le retenir, et, les yeux pleins de colère, la voix tremblante:—Adieu, lui cria-t-il, toi qui ne m'as jamais aimé! Celle qui t'a dicté cette fatale résolution sera peut-être plus sensible que toi à mes larmes. Je vais la trouver; mais si tu ne te repens pas, si tu ne me rappelles pas, ne compte pas sur mes regrets. Je le sens, c'est de la haine que j'aurai désormais pour toi, car j'avais trop d'amour!... Et il sortit comme un fou que le délire emporte.

Demeurée seule, Henriette ne pleura point; le regard fixe, les yeux secs, elle restait accablée sous le poids de ce nouveau malheur. Le perdre! elle avait tâché de s'habituer à cette pensée; mais perdre même son regret, même son souvenir, elle ne pouvait se faire à cette idée. Elle croyait avoir touché aux dernières limites du malheur; elle s'aperçut qu'elle s'était trompée, et vit se dévoiler un nouvel horizon de souffrances.

Une femme de l'auberge, que le bruit des voix avait attirée, la trouva dans cet état. Croyant à quelque querelle, elle lui dit:—Consolez-vous, ma jeune dame, il reviendra.

—Oui, répéta Henriette machinalement, il reviendra. Puis ses lèvres remuèrent encore; mais aucun son n'en sortit plus. La servante lui dit qu'elle était malade et qu'elle devait se reposer. Elle se laissa déshabiller comme un enfant, et s'endormit de fatigue et de douleur.

Alfred Leroux.
(*La suite prochainement.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.
Vendredi soir, 29 janvier 1847.

COTON—Arrivé depuis le 26 courant, en Louisiane et Mississipi, 6 401 balles. Tennessee et North Alabama, 2 208, Arkansas 2 109, Floride 534, Mobile 291, en tout 15,593 balles. Expédié dans le même temps pour Liverpool 11 047 balles, Gottenburg 509, New York 1,179 [illegible] 578—en tout 13,913 balles, ce qui donne une réduction dans le stock, de 2,380 balles, et laisse en mains, y inclus ce qui se trouve à bord de navires non encore expédiés, un stock de 185,292 balles.

ETAT DU COTON

1846 Sept 1er. Stock en mains		6,549
Arrivé durant les trois jours	11,593	
Arrivé antérieurement	403,462	
		415,055
		421,604
Expédié durant les trois jours	13,913	
Expédié antérieurement	222,399	
		236,312
		185,292

Dans notre dernier rapport, nous avons mentionné que les nouvelles apportées par le Thémis, avaient rendu le marché très incertain. Les transactions ont été depuis, assez limitées, dans l'attente des nouvelles du steamer, qui nous sont [illegible] maintenant. Les ventes de ces trois derniers jours s'élèvent à 7,000 balles, mais les prix ne sont pas possible de donner des cotes bien correctes. Le coton middling vaut de 11⅝ à 11¾ cents par livre.

VENTES—457 balles coton @ 11⅝, 29 @ 11, 262 @ 11½, 231 @ 11 7/16, 260 @ 12, 510 @ —, 503 @ 11⅞, 100 @ 12, 30 @ 11⅝, 142 @ 11⅝, 235 @ 11½, 90 @ 12, 100 @ — 438 @ 11, 70 @ 10, 200 @ —, 100 @ 12⅛ et 80 @ 12¼ cents par livre.

TABAC—Nous n'avons eu connaissance d'aucune opération, depuis notre dernière revue. Nos cours sont les suivants, inférieur 1½ @ 2 cents, ordinaire 2⅛ @ 2½ c., fair 3¼ @ 3¾ c., beau 4 @ 4½ c., le choix 5 @ 6 c., capes de cigares 7 @ 10 cents par livre.

Arrivé depuis le 26 du courant, 44 boucauts. Expédié dans le même laps de temps pour Liverpool 195 boucauts, Gottenburg 55, New-York 124 boucauts, en tout 374 boucauts. Stock à l'entrepôt et à bord des navires non encore expédiés 5214 boucauts.

ETAT DU TABAC

1846 Sept 1er. Stock en mains		17,046
Arrivé durant les trois jours	44	
Arrivé antérieurement	5,715	
		5,750
		22,805
Expédié durant les trois jours	374	
Expédié antérieurement	17,217	
		17,591
		5,214

SUCRE—Le mauvais temps qui a presque constamment régné, puis notre dernier rapport, a beaucoup entravé les opérations, les ventes ne se sont élevées qu'à 400 boucauts aux anciens prix, soit 4¾ @ 7 cents par livre pour les qualités extrêmes. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente sur habitation.

SUCRE DE LA HAVANE—Les ventes en sont bornées à de petits lots aux anciens prix.

MELASSE—Les transactions, depuis notre dernier rapport, se sont élevées à 1,000 barils, principalement à 26 cents. Quelques petits lots ont obtenu 26½ cents par gallon. Il n'y a pas eu transactions sur habitation depuis notre dernier rapport.

FARINE—Le mauvais temps a arrêté les opérations sur le marché aux farines, elles s'élèvent, depuis notre dernier rapport à 8,000 barils seulement de $5 20 @ $5 25 par baril. Nous cotons St Louis $5 25 @ $5 30. Les nouvelles du steamer sont attendues avec impatience des deux cotés.

P. S.—Après avoir écrit ce qui précède nous avons appris que des farines Ohio ont été vendues au dessus de $5 50, ce qui est une hausse considérable.

GRAINS—Le marché au mais a été très calme depuis notre dernier rapport, à cause du mauvais tems, et les transactions n'ont pas dépassé 20,000 boisseaux aux prix de 76 @ 85 cents par boisseau. En blé, quelques ventes à $1 par boisseau. Les avoines se vendent de 48 @ 50 cents par boisseau. Harricots se vendent lentement de $1 @ $1 45 par baril.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché aux provisions est toujours très ferme, et les prix ont encore une tendance à la hausse. Porc—La spéculation s'étant portée sur cet article, les prix ont haussé de $1 par baril, et nous cotons maintenant Mess $14 et prime $12. Bacon—La rareté des arrivages et la faiblesse du stock, ont causé une forte hausse dans cet article, et nous cotons maintenant platecôtes 6⅝ @ 7 cents, épaules 4⅝ @ 4¾, vieux jambons, ventes difficiles de 4⅝ @ 5 cents, du enveloppés et au sucre 6½ @ 10 cents par livre. Les ventes s'élèvent pendant ces trois derniers jours à 150 barriques. Bœuf—Les ventes en sont bornées aux besoins du détail et des navires, le stock en mains est très faible, de fortes arrivages occasionneraient une baisse considérable. Nous cotons Mess $10 50 @ $10 75, prime $7 75 @ $8. Graisse—Il s'est opéré un grand mouvement sur cet article; les détenteurs ont pu obtenir des prix plus élevés. Nous cotons maintenant 7 @ 8 cents par livre. Beurre et Fromage—Ventes limitées aux cours précédens.

WHISKEY—Transactions modérées aux prix de 18⅛ @ 19 cents par gallon pour le rectifié. Il ne se fait rien en ordinaire.

CAFE—Il y a meilleure demande pour le café Rio et environ 3,000 sacs ont été vendus à 7½ cents par livre. Il ne se fait rien dans les autres dénominations.

CHANGE—Il se fait très peu de chose soit sur l'étranger soit sur l'intérieur. Nous cotons: Sterling de 4½ @ 5 pour cent de prime; France, 5 42½ @ 5 47½; sur New-York, à soixante jours, de 2 @ 2¼ pour cent d'escompte; à vue, de ⅜ @ ½ pour cent d'escompte.

FRETS—Nous n'avons eu connaissance d'aucun engagement. Coton pour Liverpool ⅜ @ 9/16 d. Farine 3 s. 6d. @ 5 s. 9d. Grains 16½ @ 17 c.

FRETS.

Coton	Pour Liverpool	⅜ @ 9/16d	la livre
do	Pour Havre	1⅜ @ 1½c	la livre
do	Pour New-York	1/16 @ ⅛	la livre
do	Pour Boston	1 @	la livre
Tabac	Pour Cowes, &c.	Point d'embarquem.	
do	Pour Lond. dir.	60c	par boucaut
do	Pour Hambourg	Point d'embarquem.	
do	Pour Brême	42s 6d	par boucaut
do	Pour Liverpool	37s	par boucaut
do	Pour Havre	00 @ —	par boucaut
do	Pour N-York	$7 @ $8	par bct.
do	Pour Boston	$00 @ $00 —	"
do	Pour Philadel.	$00 @ $00 —	"
Sucre et Melasse		Ports du Nord.	
do	De la côte	Point d'embarquemt.	
do	De la ville	$4 00 @ 4 25	par boct.
Bacon	Pour New York	$3 50 @ 4 00	par boct.
do	Pour Boston	$5 00 @ 0 00	par boct.
Porc	Pour New York	$1 @ 00	par baril
do	Pour Boston	$1 50 @ 00	par baril
Farine	Pour New-York	75 @ 80c	par baril
do	Pour Boston	90c @ $1 00	par baril
do	Pour l'Angleterre	5s6d @ 5s6d	par baril
Plomb	Pour New-York	$4 @ —	par ton
do	Pour Boston	$4 @ 3 50	par ton
Chanvre	Pour N-York	Pas d'embarquement	
do	Pour Boston	Pas d'embarquement	

MM. Lebreton et G. A. Mazzar, consignataires par le navire Arkansas, du Havre, sont priés de se présenter au bureau du soussigné et recevoir leurs marchandises. L. B GALE,
30jan 93, Commune.

CANDIDE,
Joaillier-Bijoutier,
No 45, rue Conti, encoignure Chartres.
MONTE le diamant, fabrique toute espèce de joaillerie et bijouterie. Fait des achats d'or, d'argent et de diamants. 11jan—[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Delaware, Patten, pour Liverpool.
Trenton, Mason, pour Liverpool.
Russia, Rantiford, pour le Golfe du Mexique
Hope, Soule, pour Liverpool.
Elizabeth Denison, Spence, Golfe du Mex.
North Carolina, Drummond, Golfe du Mex.
Flavius, Cooke, pour New-York.
France, Duncan, pour Baltimore.
Arkansas, Hillard, pour Golfe du Mexique
Edmond Perkins, Tracy, pour Liverpool.
Bangor, Philbrook, pour le Golfe du Mexique
Emerald, Sherman, pour le Golfe du Mexique
Henry, Balters, pour le Golfe du Mexique.
Maine, Wade, pour le Golfe du Mexique.
Robert, Patten, pour Limerick.
Brick Jesse, Chase, pour Galveston.
Marcellus, Sleeper, pour New-York.
Goelette Abby Morton, Cornish, pour Tampico.
Mount Hope, Brightman, pour Apalachicola
Steamer Mobile, Sutton, pour la Mobile.

ARRIVÉS.

Navire Amelia, Henderson, de Charleston.
Barque Leopard, Vesper, de Thomaston.
Emma, Brown, de la Pointe à Pitre.
Amelia Mulholland, Russell, de Demerara
Floyd, Caleb, de Tampico.
Brick Adams Gray, Boyce de Rio Janeiro
United States, —, de Galveston.
Union, Hooper, de Tampico.
Vandalia, Wall, de Pensacole.
Goelette J Bragger, Bowler, de Pensacole.
W C Preston, Coutts, embou. du Rio Grande
J Ratliff, —, de Brazos Santiago.
Camden, Norton, des Iles Turques.
Gazelle, Stern, de la Havane.
Harriet, Merryman, de Pensacole.
P J Brognard, Pennington, de New-York.
St Rosa, Reed, d'Apalachicola.
Emeline, Marshall, de Pensacole.
Willow, Roney, de Galveston.
H Long, Gomez, de Tampico.
Pedro, Blundell, de Tampico.
Henry Plantagenet, Porter, emb. Rio Grande
Dorothy, —, de la côte.
Geo Marie, —, de la côte.
Ella, Dearman, de Kingston Ja.
Steamer Homer, Seagar, de Louisville.
Missisc, Martin, de Pointe à la Hache.
Natchez, Leathers, de Grand Gulf.
Archer, Delfares, de Lafourche.
Clinton, Adams, de Bayou Sara.
Pike No 8, Anshutz, de Cincinnati.
Laclede, Randolph, de Southland.
Ben Adams, Hunt, de Wyatt.
Magnolia, Thomasson, de Milliken's Bend
James L Day, Reynolds, de Mobile.
Mobile, Sutton, de la Mobile.
Luna, Waring, de Louisville.
Diana, Brown, de Louisville.
Gladiator, Smithers, de Cincinnati.
Grace Darling, Edgerton, de Cincinnati.

Au bas du fleuve et montant
Barque Emma Isadora, de Rio Janeiro.

(*Communiqué.*)
LE JUGE McHENRY.

Il a paru, il y a quelques jours, contre ce juge, un article qui porte l'empreinte du sentiment qui l'a dicté, et dans lequel il est dit que sa nomination est une des plus mauvaises qui aient été faites par le gouverneur, et qu'elle a été accueillie avec surprise et mécontentement par le public. Cet article qui a paru pendant que le juge est devant le sénat pour son rejet ou sa confirmation et qui ne s'appuie d'aucune preuve, ne nous paraît pas être à l'abri de la censure. Le moins qu'on peut en dire, c'est qu'il a été inspiré par ce penchant si commun qui nous porte à être blessés des avantages faits à notre prochain. Mais nous, qui ne sommes dirigé que par une pensée de justice et d'équité, nous croyons pouvoir affirmer que le juge McHenry n'a rien fait pour mériter des réflexions si injurieuses. Et son intégrité, l'exactitude à remplir ses devoirs, les connaissances légales requises, et une juste sévérité pour faire respecter sa Cour sont des titres à la faveur d'un corps délibérant, nul plus que le juge McHenry n'a droit de la réclamer du sénat, pour être maintenu dans un emploi qu'il occupe à la satisfaction de tout témoin désintéressé.

AVIS D'ELECTION.

En vertu d'un writ d'élection à moi adressé par Son Excellence Isaac Johnson, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les votants qualifiés des trois Municipalités de la ville de la Nouvelle-Orléans sont par les présentes notifiés, qu'une ELECTION aura lieu mercredi, 10 février 1847, pour nommer deux SENATEURS pour représenter le district composé de cette portion de la paroisse d'Orléans sur la rive est du fleuve Mississipi, pour remplir les vacances laissées dans le sénat par la démission de Thomas J. Durant et Pierre Soulé, aussi deux REPRÉSENTANS, un pour représenter le Troisième District représentatif, qui comprend toute cette portion de la seconde Municipalité, à partir du milieu de la rue Julia jusqu'au Canal de la Nouvelle Orléans, de là [illegible] Canal [illegible] partie inférieure, jusqu'à la rue du Canal et en suivant du Fleuve au [illegible] de la ligne supérieure de la dite rue du [illegible].

[illegible] pour représenter le cinquième District Représentatif qui comprend toute cette portion de [illegible] Municipalité du milieu de la rue St. Louis [illegible] au Chemin de la Metairie, [illegible] le long du dit Chemin jusqu'au Canal de la Nouvelle Orléans et en descendant le milieu de la rue St. Philippe, à partir du Fleuve jusqu'à son intersection avec le bayou St. Jean, et le long du dit Bayou jusqu'à son intersection avec le Chemin de la Metairie et le long du dit Chemin jusqu'à sa rencontre avec la rue St Louis; pour remplir les vacances occasionnées par la démission de Louis St. Martin, représentant le 5me District, et de Thomas B. Eastland, représentant le 3me District.

Les polls seront ouverts dans chaque district de chaque municipalité aux endroits ci-après décrits, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures après midi, sous la surveillance et la direction des commissaires et greffiers qui seront nommés par le conseil général de la ville de la Nouvelle Orléans.

1re MUNICIPALITE.

1er district, à l'hôtel de la rue Conti, autrefois hôtel Richardson.

2me district, au café, encoignure St Pierre et Chartres.

3me district, au café de J. Sallasso, rue d'Orléans, vis à vis le théâtre d'Orléans.

4me district, au café de Jose Barrios, encoignure des rues Royale et Hôpital.

5me district, à la maison de pompe, rue Dumaine, entre Remparts et St Claude.

2me MUNICIPALITE.

1er district, au Commercial Exchange, encoignure St Charles et Perdido.

2me district, au café de Charles Diamond, rue Tchoupitoulas.

3me district, chez Philip Kaniere, encoignure des rues Annunciation et Lacourse.

4me district, au café de O'Donnell, encoignure des rues du Cirque et Poydras.

3me MUNICIPALITE.

1er district, au café de J. Paturzo, encoignure des rues Champs Elysées et Levée.

2me district, à l'hôtel Franklin, encoignure des rues Victoire et Champs-Elysées.

3me district, à l'hôtel "Freeport" sur la Levée, près la presse à coton d'en bas.

4me district, au corps de garde, sur la propriété de M. Bonnet, chemin du Bayou.

Tous les votans des trois municipalités, voteront pour les sénateurs, et les votans seuls qui demeurent dans les districts représentatifs, pourront voter pour les représentans. Les votes seront comptés immédiatement après la fermeture des polls.

JOHN L. LEWIS,
30jan Sherif de la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme H. Field.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la cour.

Wm K. WANTON,
30jan Dep. Greffier.

A LOUER—Cette jolie propriété connue sous le nom de THEATRE NATIONAL, située à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, dans la seconde Municipalité, ensemble avec les décors, les installations du gaz et tout ce qui dépend de l'établissement. On peut en donner possession immédiatement. Les demandes doivent être faites par écrit et déposées au bureau de la Compagnie du Chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et de Carrollton, à l'encoignure des rues du Canal et de Carondelet, d'ici à lundi prochain, 1er février. On exigera de bonnes sécurités pour le loyer.

ADOLPHE LAYET,
30 jan—2t Secrétaire.

ESSAI SUR LA LIBERTÉ
Par le Dr Ch. Deléry.
En vente à la librairie Lelièvre, 210, rue Royale.
30jan—3t

SANGSUES.

GRAND Entrepôt de Sangsues, à vendre à des prix très modérés, chez M. BLANCHET, pharmacien, rue Royale, entre Hôpital et Quartier. On en trouvera aussi chez T. J. HENRIQUEZ, pharmacien, encoignure St. Louis et Rempart; au faubourg Tremé, chez Mme veuve Charles PIERRE, rue des Ursulines, No 233, entre St Claude et Tremé, et chez M. LLADO, pharmacien, rue Condé.
Nlle Orléans, 29 janvier 1847. 30jan

LE soussigné prévient le public qu'il ne veut plus s'entretenir Joséphine Fortunée St. Germes pour sa femme.
30jan—3t JOSEPH FIRMIN PERREAULT.

REÇU par les navires Prentice et Riga, du Havre, et à vendre en gros seulement:
5 caisses chapeaux de paille pour hommes;
1 ballot balzorines nouveauté pour robes;
1 do organdis et marquise pour robes;
1 do mousseline soie et Barège pour enfans;
1 caisse cravates batiste d'Ecosse tramée soie nouveauté;—1 caisse gants et mitaines filet, longues et courtes;—3 caisses chemises couleur assorties de qualité;—2 balles coutil pur fil fantaisie;
2 caisses parapluies soie, 30, 32 et 34 pouces;
3 do chapeaux et capottes paille nouv. p. femme.
2 do éventails de toute genres;
3 do bretelles tricot assorties et gomme élastique.
RAVELET & HUET,
30 jan 35, rue de Chartres, au premier.

VINS, EAU-DE-VIE, CHAMPAGNE &c.

A VENDRE par le soussigné, d'importations récentes:
400 barriques vin rouge, Bazerne, Montferrand, St Julien, Pauillac, Ste Estèphe, Léoville, Château Margaux, château Barnone &c.
50 demi-barriques do do do
100 do Barsac, Sauterne et Haut Sauterne.
93 demi-pipes Eau de-vie, Pinet, Castillon &Co., Castillon jeune, J J Dupuy.
30 quarts-pipes do do do do
500 caisses vin rouge, St Julien, Léoville, château Margaux, Latour &c en grandes et demi-bouteilles.
50 caisses vin rouge de Bourgogne, Volnay et Chambertin.
70 caisses vin blanc, vieux, Barsac, Sauterne, Haut Sauterne; Haut Preignac, Haut Bommes &c.
95 caisses curaçao et Maraschino superfins.
100 caisses Absinthe [illegible] & Lecoultre.
100 paniers anisette de Champion.
20 caisses de 12 paubans prunes sèches.
300 paniers champagne des marques du marquis de [illegible] et du comte de Mordane, en grandes et en demi-bouteilles.
98 barils vinaigre de vin blanc.
F. JORDY,
19jan 19, rue Conti.

TABAC en feuilles par boucauts, pour cigares, à vendre au No 16, rue Tchoupitoulas, par A MONTREUIL. 22 jan

Le navire français l'ANDELLE, cap. [illegible], [illegible] à opérer son débarquement dans la 3e municipalité. Les consignataires sont priés de produire leur permis et livraison de leurs marchandises, elles seront autrement envoyées dans les magasins publics. JENKINS & [illegible],
30jan 95, Commune.

REMÈDE MAGIQUE DE DALLEY.
Le remède original, le seul véritable, porte toujours la signature écrite du propriétaire, H. DALLEY, sur l'enveloppe de chaque boîte.
Dépôt général, 90, Broadway, New York.
Dépôt du Sud, 158, rue de Chartres, à la Nouvelle-Orléans. 30 jan

$10 DE RECOMPENSE
A celui qui ramènera au No 47, rue Conti, une petite chienne de la race dite King Charles. Le museau court, une tache fauve au-dessus et autour des yeux; oreilles très longues et couvertes d'un poil noir soyeux, fauve en dedans; corps noir, pattes, poitrine et ventre blancs. 28jan—3t

MARCHANDISES EN COTON—30 balles Osnaburgs Vaucluse, 30 caisses coton à draps, du moulin de York, idem Madras 7/8, indiennes, cotonnades, parapluies, &c., à vendre par balles, par J W SPRING,
30jan—3t 66, rue du Camp.

MEULES DE MOULIN DE COLOGNE
EN débarquement du navire Plato, de Rotterdam, 230 meules de 4 à 20 pouces épaisseur sur 22 à 54 pouces de diamètre, à vendre par H de GOER & RIFFLARD,
30jan 21, Magasins.

EAUX VERNIS.
REÇU par le Talbot, du Havre, — 1 caisse eaux vernies qualité supérieure, à vendre par H de GOER & RIFFLARD,
30jan 21, Magasins

Chemises Françaises.
REÇU par le Nicolas Cezard, du Havre—2 caisses chemises françaises, à vendre à bas prix, par H de GOER & RIFFLARD,
30jan 21, Magasins.

CIGARES—Assortiment complet, meilleures marques de la Havane, à vendre par J M CABALLERO,
30jan 32, Vieille Levée

SUCRE—Brun, blanc, jaune, de la Havane, à vendre par J M CABALLERO,
30jan 32, Vieille Levée.

CAFÉ—Fin vert Havane, à vendre par J M CABALLERO,
30jan 32, Vieille Levée

INDIGO—Guatemala, en magasin, à vendre par J M CABALLERO,
30jan 32, Vieille Levée.

EPICES—200 paquets poivre de Sumatra, gingembre en racine, clous de girofle, casse, &c., à vendre par ROBERTS & HALL,
30 jan 75, rue des Magasins

SAVON — 100 boîtes rose, amandes amères, Prusse, &c., à vendre par
30jan ROBERTS & HALL, 75, Magasins

Agence de la Cie. d'Assurances Mutuelles du Soleil.
Nouvelle Orléans, 29 janvier 1847.
LES Certificats (script) des profits de trente deux et demi pour cent, sur les opérations de l'année 1846, sont prêts à être délivrés à ceux qui y ont droit en vertu de la Charte.
29 jan L. MATTHEWS, Agent.

LES MOUSQUETAIRES
De la Reine.
Opéra-Comique en 3 actes
En vente chez Vor. HÉBERT,
29 jan 149, rue de Chartres.

CHAPEAUX, CASQUETTES—200 caisses contenant un assortiment complet de chapeaux de soie, castor, feutre, &c, à bas prix. FROST & Co.
29jan 10, Magasins

CHAUSSETTES DE LAINE—300 douzaines à vendre par FROST & Co.
29jan 10, Magasins

BOTTES FORTES—100 caisses à vendre par FROST & C
29jan 10, Magasins

TABAC—7 caisses Floride pour cigares, à vendre par ROBERTS & HALL.
29jan 75, rue des Magasins.

SALPETRE—50 barillets raffiné, à vendre par ROBERTS & HALL.
29 jan 75, rue des Magasins.

THÉ FRAIS—1500 colis Impérial, poudre à canon, Young Hyson, Souchong et Punching en demi caisses et boîtes de différents poids, à vendre par ROBERTS & HALL.
29 jan 75 rue des Magasins

PORTER DE LONDRES—100 barriques porter de Barkley & Perkins, en bouteilles, à vendre en magasin, par VANCE & LEPPER.
29jan 24, Bienville.

EAU DE VIE & GENIEVRE—Cognac en demi pipes et genièvre des marques de [illegible] et du verre, en pipes, à vendre en magasin, par VANCE & LEPPER.
29jan 24, Bienville.

WHISKEY ECOSSAIS — En poinçons et en dame jeannes de 5 gallons, à vendre en magasin, par VANCE & LEPPER,
29jan 24, Bienville.

LIQUEURS DU PAYS—Vieux Monongahela et whiskey Bourbon, eau de vie de pêche et commune, à vendre en magasin, par VANCE & LEPPER,
29jan 24, Bienville

GRAINES DE JARDINAGE
LE soussigné vient de recevoir par le navire Talbot, venant du Havre,
Un assortiment de graines de légumes.
Un assortiment de graines de fleurs, parmi lesquelles plusieurs espèces d'œillets.
1000 griffes d'asperges de Hollande.
LELIEVRE
210, rue Royale, encoig. de la place St Antoine.
29jan—1m

O. TALAMON,
Rue de Chartres, No 44,
OFFRE à vendre, en débarquement du North Carolina, du Havre:
18 balles coutil à pantalons, 3 caisses éventails fins et ordinaires, 1 do gants de fil noirs et blancs, 1 do mitaines de filet longues et courtes, 1 do ruban taffetas noir pour Nos 4 et 6 pour panamas, 1 do chaussettes en pur fil écru, 1 do bretelles à la Polka
29 jan

O. TALAMON,
RUE DE CHARTRES, No 44,
OFFRE à vendre en débarquement de l'Andelle, du Havre: 10 caisses chapeaux de paille, pour hommes, 7 do do pour enfans; 2 do do do pour fillettes, 1 do do garnis de plumes pour petits enfants, 4 do crème de Perse, 1 do extrait d'odeurs grands flacons; 20 do savon parfums. 2 jan

OMBRELLES A LA DERNIÈRE MODE
Un assortiment d'ombrelles, nouveau genre, reçu par le navire Nicolas Cezard, et à vendre à bas prix, par D. B MACARTY,
28 jan 230, rue Bourbon.

SEL—55 barils anglais, pour table, à vendre par ROBERTS & HALL,
28 jan 76, rue des Magasins.

EAUX DE PARFUM—100 boîtes rose, pêche et orange, à vendre par ROBERTS & HALL,
28 jan 75, rue des Magasins

INDIGO ET THE—44 surons et boîtes en débarquement du navire Oswego, et à vendre par ROBERTS & HALL,
28 jan 75, rue des Magasins.

DAMEJEANNES—de 5, 3 et 1 gallon, à vendre par A. CRAMER,
28 jan 27, rue Bienville.

Chez C. GODIN, relieur,
rue de Chartres, 131.

ABONNEMENT au Feuilletoniste, par an		$2 50
do	à l'Echo des Feuilletons,	2 50
do	au Livre des Familles,	2 00
do	au Magasin Pittoresque,	3 00
do	au Moniteur de la Mode, pour 6 mois,	5 00
do	au Cabinet de Lecture, pour un mois,	1 00

EN VENTE
Les Mousquetaires de la Reine, opéra, édition ordinaire, 50
Dito édition de Paris, 40
Atelier de Reliure en tout genre. 27j 1m

LIBRAIRIE DE Vor. HEBERT.
149, rue de Chartres.
EN VENTE dans cette librairie, Les Mousquetaires de la Reine, opéra comique en 3 actes, paroles de M. de St. George, musique de M. Halevy, (Edition de Paris.) 27jan

LOTERIE
DE LA LIBRAIRIE DE L'ANCIEN CABINET DE LECTURE COMMERCIAL.
CONSISTANT en plus de sept cents volumes d'ouvrages Classiques, de Commerce et de Mélanges, de Revues, &c., basses du prix courant; journaux illustres; une liasse complète du London Punch, depuis le commencement de la publication des atlas, des mappes, cartes géographiques, &c., &c.
Deux cents billets à cinq piastres chaque. Il y aura vingt lots gagnants.
Les abonnés de l'établissement qui ont payés leur abonnement, étant privilégiés, sont priés de prendre autant de billets équivalant aux sommes qu'ils ont avancées.
Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau No. 1, de la baisse du Commercial Exchange, de 3 heures à 6 de l'après-midi.
27 jan—3 D BRAVO.

LIBRAIRIE DE V. HEBERT.
149, rue de Chartres.
En vente à cette librairie, le tome 2me de
L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE,
Par CH. GAYARRÉ.
Il reste encore à vendre quelques exemplaires du 1er volume. 29jan

CAFE Havane—83 sacs café fin vert, en débarquement du brick Jefferson, à vendre par
27j Wm. H SIMMONS, 44, Poydras.

SUCRE Havane—50 caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par
27 j Wm. H SIMMONS, 44, Poydras.

SUCRE—114 caisses sucre blanc, en débarquement du brick Orleans, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
27jan 96, Vieille Levée.

CAFE—262 sacs, en débarquement des navires Mary A. Jones et Titi, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
27jan 96, Vieille Levée.

SUCRE—103 caisses sucre blanc, en débarquement du brick Mary A. Jones, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
27janv 96, Vieille Levée.

TABAC—700 balles Yeulta de Abajo et Cuba, pour capes et trippes, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
27jan 96, Vieille Levée.

SUCRE Havane—Blanc, jaune et brun, en magasin, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
27janv 96, Vieille Levée.

SUCRE Havane—1200 caisses blanc, jaune et brun à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier.
27janv

CAFE—875 sacs fin vert, de la Havane, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier.
27janv

INDIGO—4 caisses Guatimala supérieur, en magasin, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier.
27janv

CAFE—79 sacs fin vert, de la Havane, en débarquement du brick Mary A. Jones, à vendre par
27jan L. CANTIN, 42, Gravier.

SUCRE Havane—123 caisses blanc, en débarquement du brick Mary A. Jones, à vendre par
27janv L. CANTIN, 42, Gravier.

SUCRE Havane—51 caisses blanc, en débarquement du brick Titi, à vendre par
27janv L. CANTIN, 42, Gravier.

CIGARES—Un assortiment, qualités choisies, en vente par LAPEYRE, BARTHE & CO.
26jan 60, rue St. Charles.

F. X. [illegible]

Les affections de la peau, boutons sur la figure et toutes les éruptions ou maladies provenant de l'impureté du sang, peuvent être guéries par la SALSEPAREILLE DE COMSTOCK, au modique prix de 50 cts la bouteille, ou $4 par douzaine de bouteilles. Il n'existe pas un autre extrait de salsepareille comparable à celui-ci. Il est plus concentré qu'aucune autre préparation de ce genre. C'est un excellent spécifique pour épurer du sang tout ce qui existe d'impur; de plus, il donne du ton à l'estomac, facilite la digestion, &c &c.
Vendu seulement au No 30, rue Poydras. 26jan

$10,000
Par an se perdent à la Nouvelle Orléans, par ce seul fait qu'il n'est pas à la connaissance de tout le public que le Remède Magique de Dalley (Magical pain extractor) est la cure la plus prompte et la plus certaine des hémorroïdes, dont il apaise la douleur en quelques minutes. Le calcul ci-dessus modéré prouve qu'il existe en cette ville 10 000 personnes que les hémorroïdes privent de leur repos et de leur santé.
Voici, à l'appui de ces faits, le témoignage d'un droguiste, employé autrefois dans la pharmacie du docteur Cannon, rue Tchoupitoulas et qui vient de s'établir rue Gravier.
20 janvier 1847.
M. H. Dalley, ou son agent:
Depuis quatre ans, je souffrais des hémorroïdes, plusieurs médecins distingués m'avaient donné des soins sans pouvoir me soulager. L'été dernier, l'accès fut si violent que je restai plusieurs jours au lit, perdant beaucoup de sang. Un initiatif, qui me fut recommandé, n'ayant fait aucun effet, je m'adressai à un de nos meilleurs chirurgiens pour me faire opérer. Sur son refus de l'entreprendre, je m'avisai d'essayer le Remède Magique de Dalley que je me procurai au dépôt No 151, rue de Chartres. L'emploi d'une seule boîte m'a complètement guéri. Je recommande donc ce remède à tous ceux qui éprouvent ces mêmes souffrances.
Agréez, &c. CHS. VANFELSON.
La véritable Remède Magique porte sur l'enveloppe de chaque boîte la signature manuscrite de H. Dalley.
Dépôt du Sud, Nouvelle-Orléans, 151 rue de Chartres 25jan—15t

AVIS.

Il est décrété, etc., que les commissaires nommés pour choisir à Bâton Rouge l'emplacement de la Maison d'Etat et pour en surveiller la construction, sont par les présentes dûment autorisés à annoncer pendant trois mois qu'ils recevront des plans et soumissions pour l'érection de ladite Maison d'Etat, et aussi à choisir le plan qui, dans leur jugement, leur paraîtra le mieux adapté à l'objet de ladite construction. Bien entendu que lesdits commissaires pourront apporter dans les détails audit plan, les modifications qui leur paraîtront nécessaires, afin que dans le même bâtiment qui sera érigé pour le Sénat et la Chambre des Représentans, tous les bureaux et appartements exigés par l'administration de l'Etat puissent trouver place.

Conformément aux dispositions de l'acte ci-dessus, les commissaires donnent par les présentes avis qu'ils recevront à la maison d'Etat en la ville de la Nouvelle-Orléans, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à neuf heures du matin, pendant trois mois à dater de la présente publication, de la part des architectes et entrepreneurs, des plans et soumissions pour la construction des édifices ci-dessus désignés.

Signé MAUNSEL WHITE, Chairman.
G. COOK,
23jan—90j WALTER BRASHEAR

A VENDRE
Une belle habitation établie en sucrerie dans la paroisse Jefferson, à quatorze milles au dessus de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, ayant 17 arpents et 2 tiers au fleuve avec la double concession et cent degrés d'ouverture. La susdite habitation sera vendue avec ou sans les esclaves.
S'adresser à P. GOULON, Banque de la Cité. 21jan—2m

GALERIE FRANKLIN—DAGUERREOTYPE.
No 31, rue St Charles & No 71 rue du Canal, près des hôtels St Charles & Verandah, Nlle Orléans.
PORTRAIT pris sans égard au temps, dans le meilleur style, et mis dans une jolie boîte de maroquin, pour deux piastres. Les personnes qui ne seront pas satisfaites de la ressemblance, auront la faculté d'abandonner le portrait.
Le public est invité à venir examiner les spécimens. Cours complet de Daguerréotype, matériaux, &c., et des instructions explicatives. 26 jan—1m

CAFE HAVANE—85 sacs fin vert, en débarquement du brick Jefferson, à vendre par W. H SIMMONS,
29jan 44, Poydras.

DIVERS—59 caisses sucre Havane blanc.—22 do do jaune—250 sacs café Havane—9 barils tamarin—15 barils vin bloc—8 do porter, preuve—37 barils vinaigre de cidre—10 barils pommes et beurre—12 barils de cidre—47 grands barillets—25,000 cigares de la Havane, marques choisies et d'importation directe, en magasin et à vendre par W. H SIMMONS,
29jan 44, Poydras.

BOTTES FORTES—50 caisses bottes de 1re qualité, à vendre par FROST & Co.
29jan 19, Magasins.

CASQUETTES—5 caisses Nutria, rats musqués et cirées, à vendre par FROST & Co,
29jan 10, Magasins.

SEAUX PEINTS—100 paquets de 3 chaque, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
29jan 8, Nouvelle Levée.

CRANBERRIES—50 demi-barils extra marchés, en débarquement et à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
29jan 8, Nouvelle Levée.

VINS—200 barriques Malaga sec, Madère, de Tenériffe, Xérès, Bordeaux, Marseille, St. Julien, Champagne, &c, en quarts et barriques, caisses et paniers, à vendre par ROBERTS & HALL,
29jan 75, rue des Magasins.

ALCOOL—20 barils dernièrement reçus, à vendre par ROBERTS & HALL,
75, rue des Magasins.

VIN ROUGE—1,000 caisses en débarquement du navire Océana, venant de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
28jan 96, Vieille Levée.

CAFE—249 sacs de la Havane, en débarquement du Jefferson, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
28jan 96, Vieille Levée.

COGNAC—10 pipes vieux cognac, en débarquement du navire Oceana, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
28jan 96, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—912 caisses blanc et jaune, en magasin et à vendre par
19 déc L. CANTIN, 42 Gravier.

CAFÉ de la Havane—750 sacs café vert de la Havane, à vendre par
19 jan L. CANTIN, 42, Gravier.

CHARBON DIT CANNEL—En vente à une piastre le baril, délivré en lots de dix barils.
ROBERT MURPHY,
18 jan 9, Vieux Bassin.

SUCRE—775 caisses, blanc et brun de la Havane, en débarquement du brick Leonora et à vendre par L. CANTIN,
18jan 42, Gravier.

VINS, EAU-DE-VIE—12 barriques vin rouge St. Estèphe, Médoc—12 do de Graves, Blanquefort—18 barils vin St Estèphe, Médoc—54 do vin blanc, Haut-Sauterne—165 caisses do, 65 do vin Rouge St-Julien, Médoc—10 demi-pipes eau de vie J J Dupuy, 4me preuve—5 quarts pipes id, 4e à vendre au débarquement du navire Océana, de Bordeaux, par B TALAMON,
16jan 182, rue Royale.

EN VENTE
Une plantation, située sur la rive gauche Bayou Bœuf, paroisse St-Landry.
Cette terre, à environ 18 milles de Washington, contient 1200 arpents dont environ 300 [illegible]
Le prix en est très modéré, et les conditions seront des plus libérales. S'adresser à F. FERRET, 4e Bienville, ou à l'hon. J. H. OVERTON, aux Opelousas.
16j

HUILE, SAVON, CHANDELLES—2,500 gallons huile de baleine, sperm. blanchie et pure, pour l'hiver, en barriques et barils. 5,000 gallons huile de baleine raffinée, en barils et barriques; 400 barils excellente huile brune pour tanneurs. 50 barils excellente huile de Saindoux, de Cincinnati. 30 barils huile de lard de Cincinnati, 400 caisses blanc de baleine de New Bedford, de différentes grandeurs; 100 do chandelles adamantines, couleurs bleue et verte, 400 do savon Winchester Extra et No. 1, et savon de ménage, en débarquement et à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
16jan No. 8, Nouvelle Levée

MAQUEREAUX ET MORUES—400 barils maquereaux Nos 1, 2 et 3, en quarts, demi et grands baquets. 150 quarts, barils et baquets saumon, qualité extra. 300 caisses morue blanche et fraîche, en débarquement du navire Essex et à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
16jan No. 8, Nouvelle Levée.

SALERATUS—16 barriques et barils à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
16jan No. 8, Nouvelle Levée.

CAFÉ RIO—600 sacs première qualité, en sacs doubles, à vendre par
16 jan DE FOREST & Co, 90 Douane

COTON ECRU—100 balles coton à draps, de Lawrence & Appleton, à vendre par
16 jan DE FOREST & Co, 90 Douane

EN vente, par le soussigné,
100 sacs poivre; 1,000 boîtes thé;
1,000 barils maquereaux Nos 1, 2 et 3; 30 do riz, 200 caisses sucre raffiné de Boston; 100 colis cotons américains; 10 do do blanchis.
NORCROSS & FOSDICK,
16 jan 40 Gravier

CERISES A L'EAU-DE-VIE DE PARIS.—50 caisses cerises de Godard & Co. (successeur de Gueland), en débarquement du navire Christophe Colomb, du Havre, à vendre par H de GOER & RIFFLARD,
16jan 21, Magasin

MEULES FRANÇAISES en débarquement du navire Arkansas, du Havre,—4 paires de meules à moudre de 37 à 54 pouces de diamètre sur 6 à 10 pouces épaisseur, à vendre par H de GOER & RIFFLARD,
16jan 21, Magasin

A vendre par le soussigné, en débarquement du navire Christophe Colomb, venant du Havre:—30 paniers vin de Champagne, Sillery, mousseux.—[illegible] de la Palma brand.—50 paniers vin idem Ay mousseux—old sack brand. M LUCAS,
16jan—1m 30, Bienville.

EPICES MOULUES—350 paquets moutarde, poivre, gingembre, piment, casse, clous de girofle, etc., à vendre par ROBERTS & HALL,
16jan 75, Magasin

HUILE D'OLIVE—75 paniers Nice, à vendre par ROBERTS & HALL,
16jan 75, Magasin

A VENDRE en débarquement du navire Isette venant du Havre—Cinq caisses contenant merinos et coutil. CHARLES DUFOUR,
16jan 11, rue Conti.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire John Fehrman, de Bordeaux:
8 Barriques vin rouge St Julien,
350 Caisses de 12 bouteilles vin rouge St Julien,
2 Futailles bouchons longs fins,
5 Balles do diverses qualités,
3 Do do à damejeannes.
Vor. MAIGNAN,
15j 87, Rue St Louis.

Dame-jeannes françaises.
2000 de 5 gallons en débarquement du navire Francis Depau, capitaine Hagery, du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE,
12 déc. 103, rue Royale.

SUCRE—36 caisses sucre de la Havane, blanc & jaune, à vendre par B VALLA[illegible]

INVITATION.

Un jeune Suisse, connaissant parfaitement le français et l'allemand, sollicite ardemment une place, n'importe quelconque dans une maison de commerce.

Le respectable chef de maison qui voudrait bien l'honorer de sa confiance aurait la satisfaction de ne pas l'avoir placée à un indigne.

Il est muni de lettres de recommandations. S'adresser à M. E. H., Free Port Hôtel [illegible], près de la grande presse à coton. Troisième Municipalité.

BANQUE DE LA LOUISIANE
Nlle-Orléans, 25 janvier 1847.
UN dividende de quatre pour cent, a été déclaré aujourd'hui par le bureau des directeurs de cette institution, payable aux actionnaires ou à leurs représentants, lundi, le 1er février prochain ou après. R M DAVIS,
26jan Caissier.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
Lundi, 25 janvier 1847.
L'ELECTION annuelle des directeurs pour cette banque aura lieu au bureau de ladite banque le lundi, 1er février prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
RICHARD RELF,
25jan Caissier.

Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'incendie de l'Ouest.
20 janvier 1847.
UNE élection de quatre directeurs, pour l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie, rue de la Commune, lundi, premier février prochain, entre midi et deux heures.
21 jan P N WOOD, Président

Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1847.
L'ASSEMBLÉE annuelle des Actionnaires, afin de nommer les directeurs de la Compagnie d'Assurance mutuelle de l'Océan, aura lieu au bureau, No 45, rue du Camp, lundi, le 1er février prochain, entre midi et deux heures. 19 13t

Compagnie de Navigation d'Orléans,
Nouvelle Orléans, 16 janvier 1847.
L'ELECTION de douze directeurs, pour l'année 1847, aura lieu au bureau de la compagnie, lundi 1er février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi. L. LEGENDRE,
17 jan secrétaire

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nlle. Orléans, 7 janvier 1847.
L'ELECTION annuelle de six Directeurs de cette Banque aura lieu à la maison de Banque lundi, 1er février prochain et entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M.
8 jan FRED. FREY, caissier.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
A. MAZUREAU, notaire public, a transporté son étude au No 93, rue Royale, entre Conti et Bienville 19jan

AVIS.—M. EDOUARD PILSBURY, qui depuis dix ans est employé dans notre maison, a été admis aujourd'hui comme associé à dater de ce jour.
J. W. ZACHARIE & Co.
Nlle Orléans, 1er Janvier 1847.
1 janv. 1 m.

Bureau du Voyer, 1ère Municipalité
Nouvelle-Orléans, le 5 janvier 1847.
ON A BESOIN DE 100 CHARRETTES.—100 charrettes seront immédiatement employées, en s'adressant à LOUIS H. PILIÉ,
6jan député voyer, 1re Municipalité.

UNE famille française composée du père, la mère et une fille âgée de 21 ans, (pouvant donner de bonnes références) désirerait se placer à la ville ou à la campagne pour enseigner le français, l'anglais, la musique et tous les ouvrages à l'aiguille, et dans la même famille ou la même paroisse. S'adresser chez M. Lehoyre, libraire, No 131, Royale et St. Anne. 27jan—15t

A LOUER—Un mulâtre âgé d'environ 24 ans, parfait cuisinier et bon domestique de maison, propre à tout.
Pour les conditions s'adresser au bureau de cette feuille. 25 jan

J. LEVOIS,
No. 88, rue de Chartres,
OFFRE à vendre en débarquement du navire Andelle, du Havre, les marchandises suivantes
Barèges grande nouveauté
Balzorines
Jaconats
Mousseline, soie et tissu de l'Inde.
Guinghams et étoffes coton, nouveautés pour robes.
Echarpes barège, grenadine, mousseline soie et [illegible]
Ombrelles riches, genre fraîches.
Cravates riches, batiste, dites brodées.
Bretelles de toute genre, taffetas cire.
Mérinos noir pour habits, coutil nouveauté
Rubans taffetas, soie et gaze, mode, Nos 3 à 12
Rubans taffetas noir pour Panama, Nos 3 à 6
Chapeaux gris larges bords.
do paille, pour enfans.
do ordinaires pour hommes
Cannes [illegible] et fil d'Ecosse, [illegible] assorties
25 jan

A VENDRE au débarquement du navire Océana venant de Bordeaux:
50 barriques vin St. Estèphe; 10 1/2 do vin blanc Haut Bommes; 10 quarts de Cognac 5 huitième et 200 do [illegible]
25jan DUBUCH Frères, 77, St-Louis

Charbon à six escalins le baril.
LE soussigné offre de rendre à domicile, du charbon de qualité supérieure et sans poussière, nouvellement débarqué, à six escalins le baril.
J. FELIX [illegible],
25jan 100, rue Toulouse

CHARBON SUR LA LEVEE à 80 Cts.
UN chargement de charbon de Pittsburg, débarqué vis-à-vis le railroad, et à vendre par 10 barils à 80 cents le baril délivré. 2 jan

A VENDRE, en magasin provenant de récentes arrivées,
30 barriques vin Bergasse.
[illegible] do do Montferrand, St. Julien et St. Estèphe
[illegible] do do vieux pour familles, St Julien Médoc
[illegible] do do blanc Haut Sauterne et Haut Barsac
[illegible] Cognac.
150 caisses vin blanc vieux, supérieur
[illegible]
25jan DUBUCH Frères, 77, St Louis

DRILLING bleu—20 caisses Drilling bleu, lowell & épais, à vendre par McDOWELL & PEEK, 29, Douane.

COTON blanc—20 caisses toile à draps blanche [illegible] Dwight 4/4, 20 caisses idem de Cabot 7/8, 15 caisses de Waltham 7/8, 30 caisses idem [illegible] à vendre par McDOWELL & PEEK
29, Douane.

Toiles pour les marchés Mexicains.
REÇU par [illegible], de Liverpool:
[illegible] caisses Platilles assorties, 10 balles idem.
Creas, Morlaix, 3 do. Bretagnes,
Arabias et Listados,
Drilling en fil, de fantaisie,
idem, blanc, à rayes,
Toiles d'Irlande, qualités assorties
de Hollande, blanche, et Damas
Brin de fil, uni et à carreaux,
Linge de table, damassé,
Mouchoirs en batiste fil,
Fil à coudre, [illegible] et en bobines
[illegible] balles Bretagne à moustiquaire.
[illegible] 2 caisses Toile de Russie, supérieure blanche, et Drilling en fil, 10 caisses Mousseline de l'Inde, Bwa et Mull.
Ces articles, ainsi que ce qu'ils ont d'importations précédentes, sont offerts en vente à des prix raisonnables. McDOWELL & PEEK,
25jan 29, Douane.

EN DEBARQUEMENT.
Caisses toile d'Irlande,
Ballots toile à drap,
Caisses de Bretagnes,
Ballots serviettes fil, raies bleues et rosée,
Caisses nappes damassées en coton,
Caisses mousselines blanches à carreaux
— dito à rayes satinées,
— jaconat, dernier goût de Paris,
— demi deuil,
— coton de Farguharson.
A vendre par DUNCAN KENNEDY,
25jan Toulouse, 52.

VICTOR ROUMAGE ayant entièrement abandonné le commerce d'importations, se livre exclusivement à la gestion de toute biens immobiliers, pour compte de propriétaires absents ou non résidents en ville. Il accepterait les pouvoirs de ceux qui s'adresseront à lui, et se recommande à ses amis.
Rue St Louis, 87.
Nouvelle-Orléans, le 19 janvier 1847. 19 déc 3m

COUVERTS GALVANISÉS
LONDON & SILVESTRE, seuls agents de la maison Ch. Christophe et Co., ont toujours en mains un assortiment complet de couverts, cuillères à café, bouches, &c., au galvanisme, qu'ils garantissent être le meilleur article de ce genre importé aux Etats-Unis.
36, rue de Chartres.

A VENDRE, en débarquement du navire Océana venant de Bordeaux—50 barriques vin rouge [illegible] vin blanc Haut Sauterne.

AUSSI EN MAGASIN
[illegible] barriques vin vieux 1834, St Julien, St Estèphe, et Château Margaux, 150 barriques vin ordinaire Bergasse. 35 tierçons vin blanc Haut Barsac et Haut Sauterne; 30 do do ordinaire Barsac; [illegible] pipes Cognac, J. J. Dupuy, 3 barils vieux de Monongahela; 25 paniers vin de Champagne; 25 caisses vin Chât Lafitte; 30 do do Château Margaux; 25 do do Haut Brion; 30 do do St Estèphe; [illegible] do vin blanc Sauterne, 1837; 10 do liqueurs assorties [illegible]; 30 do do superfines; 50 do cerises à l'eau-de vie; 25 do prunes do do; 25 fruits assortis [illegible] 20 prunes sèches en grands et petits [illegible], 10 [illegible] en 1/2 boîtes; 80 paniers huile Fine [illegible] 50 paniers anisette de Bordeaux surfine, 30 do [illegible] superfine; 12 caisses curaçao; 30 do absinthe [illegible] marasquin; 250 000 bouchons fins assortis, 150,000 do do pointus.
Le tout directement importé de Bordeaux et de Marseille par les soussignés.
GARNIER frères.
29jan 145, rue de Chartres.

MAQUEREAUX, &c.—1200 barils maquereaux Nos 1, 2 & 3, 300 do do; 40 do riz, 100 sacs poivre, 100 caisses sucre raffiné de Boston; 1,000 boites thé, [illegible] balles vieux café Java, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
40, Gravier.

VINS FRANÇAIS—6 caisses merinos bas français ordinaire, fin et extra fin, en débarquement de la barque Izette du Havre, à vendre par RAYMOND [illegible],
24, Vieille Levée.

LIQUEURS du pays,—250 barils genièvre double [illegible] N. E. rum, eau-de-vie, esprits purs et alcohol [illegible] preuves différentes, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

VINAIGRE—30 barils cidre, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

CHAUDIERES A SUCRE.
CHAUDIÈRES à sucre de qualité supérieure en [illegible] de 42 à 84 pouces de diamètre, récemment sorties de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH,
33, rue du Camp.

Belles Couvertures Françaises au prix coûtant.
LES soussignés offrent à vendre au prix coûtant, [illegible] paires de couvertures superfines de 6 à 12 points, de la fabrique de [illegible] Granier, pour clore leurs consignations de la saison.
H DE GOER & RIFFLARD,
21 Magasins

A [illegible] 250 caisses limons [illegible] brick Prudencia [illegible]

D[illegible] & CO.